

fins; c'étoit une espece d'association & de fraternité d'Armée; on les appelloit Pairs, & celui qui étoit convaincu d'avoir abandonné son Compagnon, perdoit son rang & son benefice, c'est-à-dire, cette portion de Terres Saliques & de Conquêtes qu'il tenoit de la liberalité du Prince, & qu'on lui avoit donné comme le gage & la recompense de sa valeur.

L'Infanterie Françoisé aussi bien que celle des Germains, avoit plus de réputation, & étoit plus nombreuse & plus redoutable que la Cavalerie. On voit dans la Notice de l'Empire que les Saliens qui servoient dans les Armées Romaines, étoient sous le commandement du General de l'Infanterie. *Salii Gallicani, Salii Tubantes, Augustei, cum eorum clypeis sub dispositione Magistri Militum.*

Sidonius Apollinaris nous apprend que ces mêmes Saliens qui passoient, au raport de l'Abbé d'Uspérg, pour les plus Nobles & les plus braves de la Nation, ne portoient ce nom de Saliens qu'à cause de leur vitesse & de leur legereté.

*Tibi vincitur illic*

*Cursu Herulus, Channus jaculis, Francusque natatu*

*Sauromata clypeo, Salius pede, falce Gelonus.*

Et Gregoire de Tours, parlant d'une revûe que Clovis fit de ses Troupes, ne leur donne que le nom de Phalange & d'Infanterie.

J'ai déjà raporté un passage de Vopiscus, qui marque expressément que pendant l'Empire de Probus, l'Infanterie Françoisé ravagea la plûpart de ces Provinces, *pedibus totum pene orbem vagati sunt.*

Ces Soldats François étant en ordre de Bataille,